

**MODALITES  
POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION  
AIDE A L'ACQUISITION DE MATERIEL SPORTIF  
2020**



**Pas de e-services mais seulement un PDF à compléter et à renvoyer par voie postale.**

- Un dossier est à déposer par section sportive pour les associations omniports.
- Les pièces à joindre dans le cadre de votre demande sont :
  - **Le formulaire de demande PDF complété (pages 2.3.) ;**
  - **Un RIB à jour ;**
  - **Les pièces justificatives nécessaires à l'instruction du dossier.**

**DATE LIMITE DE DEPOT DE DOSSIER COMPLET: 31/03/2020**

Le dossier de demande de subvention doit être adressé, par courrier, en un exemplaire, à l'adresse suivante :



Monsieur le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin  
Mission Education, Sport et Jeunesse  
Service du Sport  
Hôtel du Département – Place du Quartier Blanc  
67964 STRASBOURG Cedex 9

## SOUTIEN A L'ACQUISITION DE MATERIEL SPORTIF

### COORDONNES DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

Code Postal :

Commune :

☎ :

Courriel :

Site internet :

N° de SIRET (obligatoire) :

Discipline sportive concernée :

### PRESIDENT(E) DE L'ASSOCIATION

Nom et prénom :

☎ :

Mél :

### PROJET DE L'ASSOCIATION

## PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE AU DOSSIER

- ⇒ Un courrier motivant la demande à adresser au Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin ;
- ⇒ Note de présentation du projet ;
- ⇒ Les devis estimatifs et descriptifs faisant ressortir le coût prévisionnel TTC ;
- ⇒ Le plan de financement de l'équipement détaillant les co-financeurs ;
- ⇒ Les derniers statuts à jour si modification récente ;
- ⇒ La liste des membres du bureau et leurs fonctions ;
- ⇒ Le compte-rendu de la dernière assemblée générale ;
- ⇒ Nombre de licenciés de moins de 18 ans inscrits ;
- ⇒ Le bilan du dernier exercice clos certifié par le Président ;

## RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

### COLLER ICI :

Le Relevé d'Identité Bancaire ou Postal ouvert au nom du collège

### PIÈCE INDISPENSABLE À L'INSTRUCTION DU DOSSIER

**Tout changement de coordonnées bancaires après le dépôt du dossier doit être communiqué dans les meilleurs délais**

## A COMPLETER IMPERATIVEMENT

Inscrire dans le cadre ci-dessous le nombre de licenciés de la saison écoulée (ou de l'année pour les associations fonctionnant en année civile). Est licencié tout membre actif possédant une licence établie par une fédération ayant reçu délégation ou agréée par le Ministère des Sports.

	Hommes	Femmes	TOTAL
Licenciés Jeunes compétiteurs (moins de 18 ans)			
Licenciés Adultes compétiteurs (plus de 18 ans)			
Licenciés Dirigeants			
TOTAL			

Fait à ...

Le : .....

Le président de l'Association (ou son responsable) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus,

(Nom et signature)

**VEILLEZ A RESPECTER LA DATE LIMITE DE DEPOT DE DOSSIER : 31/03/2020**